

Direction générale déléguée à la formation et à la vie universitaire (DGD FVU)

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 15 novembre 2018**

D04_151118

L'an deux mil dix-huit, le quinze novembre à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre de la Maison Jean Kuntzmann après convocation légale, sous la présidence de Nicolas LESCA, Vice-président Formation.

Point à l'ordre du jour : Approbation des modalités de répartition de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

Membres présents : Valérie CHANAL, Sylviane HENNEBICQ, Jean-Luc REBOUD, Philippe SALTEL, Jean-Gabriel VALAY, Viviane CLAVIER, Pierre GILLOIS, Geneviève NOUYRIGAT, Séverine RUSSET PENKETH, Virginie ZAMPA, Christine CHAUBET, Jacky CUVEX-COMBAZ, Pascale ROBERT, Cédric LAURENT, Gregor DAVID, Elise DECEUNINCK, Lucie FAYOLLE, Karin KAMALANAVIN, Marie MAZENOT, Martin OUDART, Clément TICHON.

Membres représentés : Patrice MORAND (procuration à Sylviane HENNEBICQ), Dominique RIEU (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Michèle ROMBAUT (procuration à Christine CHAUBET), Romain TINIERE (procuration à Jean-Gabriel VALAY), Christian DEPRET (procuration à Philippe SALTEL), Patricia LADRET (procuration à Valérie CHANAL), Frédéric GENTES (procuration à Jean-Luc REBOUD), Mireille JACOMINO (procuration à Geneviève NOUYRIGAT), Hugo PRAT-CAPILLA (procuration à Karin KAMALANAVIN), Lysiane BAIS (procuration à Cédric LAURENT), Pierre-André PICHON (procuration à Pascale ROBERT).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : M. Nicolas LESCA, Vice-Président en charge de la Formation.

Les modalités de répartition de la Contribution Vie Etudiante et de Campus sont soumises au vote ; le résultat est le suivant :

Membres en exercice	52
Membres présents	21
Membres représentés	11
Nombre de votants	32
Voix favorables	29
Voix défavorables	0
Abstentions	3
Voix non exprimées	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modalités de répartition de la Contribution Vie Etudiante et de Campus.

Fait à St Martin d'Hères, le 10 décembre 2018

Pour le Président et par délégation
Le Vice-président en charge de la Formation

Nicolas LESCA



N. LESCA

Publié le : 21/12/2018

Transmis au Rectorat le : 21/12/2018

**ANNEXE DE L'EXTRAIT DES
DELIBERATIONS
N°D04_151118**

Contribution Vie Etudiante et de Campus

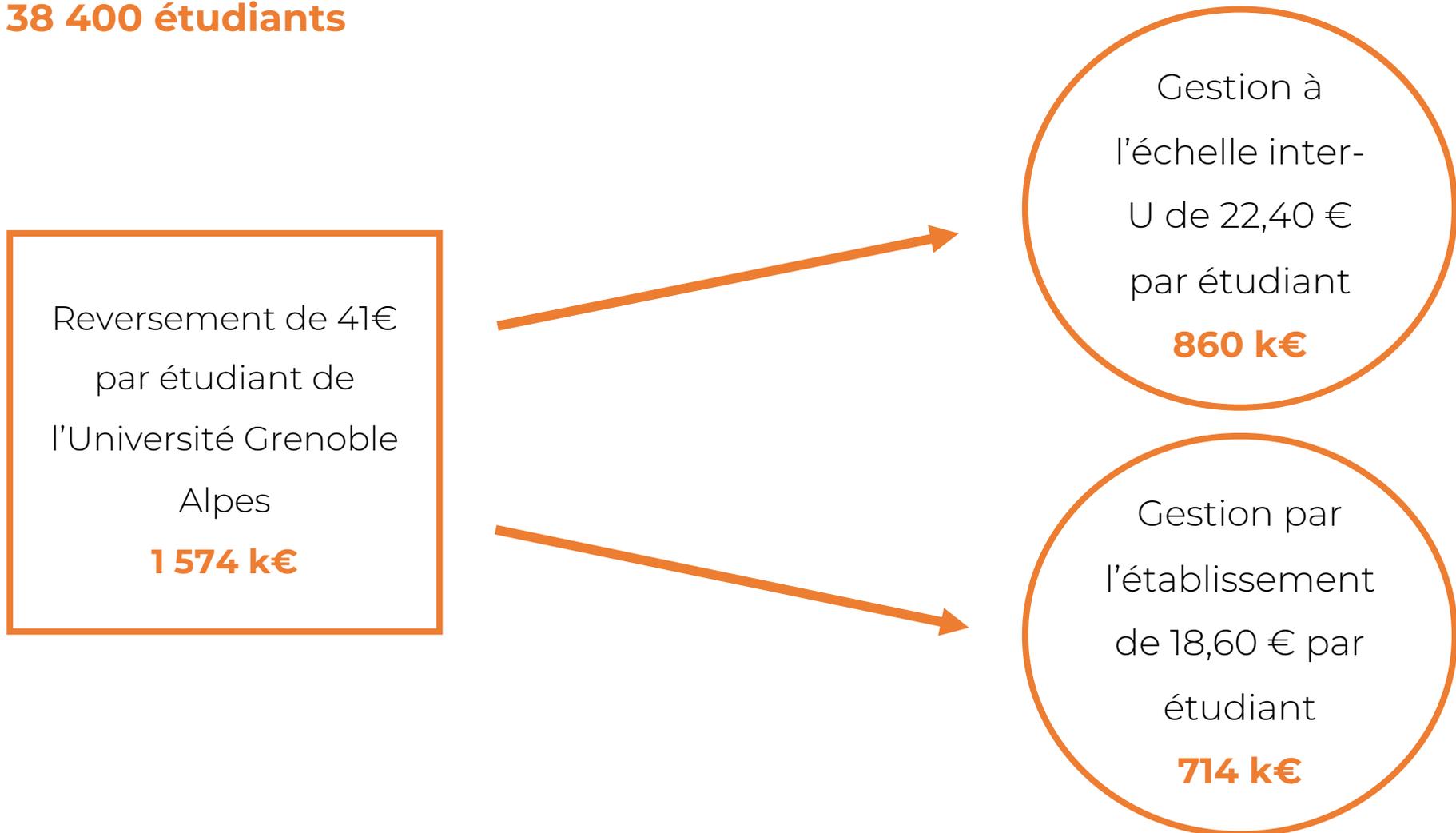
Université Grenoble Alpes

Derniers éléments d'information

- Attente de la circulaire qui viendra décliner les actions et champs de compétences pour la CVEC (annoncé par le Ministère qu'il s'agirait d'un décret et d'une circulaire à paraître fin novembre)
- Programmation pluriannuelle possible
- Réunion de la commission CVEC *a minima* pour la programmation et pour le bilan, délibération avant passage en CFVU puis en CA
- Possibilité d'utiliser la CVEC dans le cadre de co-financements (actions conjointes entre les établissements bénéficiaires de la CVEC)
- Garantie de maintien du FSDIE (sur une base de 12€ par étudiant ou sur un pourcentage de l'enveloppe CVEC > *encore à déterminer, sera réglé par le décret*). Le FSDIE serait alors utilisé dans le cadre de la circulaire FSDIE (initiatives étudiantes et action sociale jusqu'à 30%)

Montant global

Base de calcul: **38 400 étudiants**



Gestion à l'échelle inter-U

Proposition de la commission commune pour la répartition des champs à mise en œuvre concertée

Champ	Montant par étudiant (sur un total de 41 €)	Géré par	Payé par étudiant avant CVEC
Santé (prévention + soin)	10	Comue/Aduda	5,10 (prévention)
Culture et VE Comue	1	Comue	
Accueil hors pédagogie Comue (MSE, ISSO...)	1	Comue	
Egalité – Diversité- Handicap	1,4	Comue	
Sport	9	Ets gestionnaires du sport FP	22 € carte sport + tarif à l'activité
TOTAL	22,4		

Etablissements concernés : Comue UGA, UGA, Grenoble INP, Sciences Po Grenoble, ENSAG (sauf pour sport : 0)

Part gérée par l'établissement

Possibilités pour le FSDIE :
12€/étudiant

Décret et circulaire
de déclinaison des
actions et des
compétences de la
CVEC

A VENIR

DSP EVE
132 k€

Initiatives
étudiantes
**au moins
183 k€**

Part
Culture
38 k€

ESCAPE
6 k€

= sommes « sanctuarisées » par
les exercices précédents, des
conventions ou la responsabilité
contractuelle de l'établissement

= préconisation inter-U

Thématiques d'affectation envisagées

Volet « vie étudiante »

Initiatives étudiantes

Grands événements VE

Projets pédagogiques

Promotion des pratiques
culturelles

Action sociale

Prévention (santé, égalité,
etc.)

Action sociale et solidaire

CROUS

Espaces vie étudiante

DSP EVE

ESCAPE

Valence/Pluriel

Aménagements d'espaces

NB : les thématiques d'affectation dépendront du contenu du décret et de la circulaire à paraître

Points soumis à approbation par la CFVU

- Proposition de vote du montant des parts CVEC : ComUE **(860 k€)** et établissement **(714 k€)** **cf. slide 3**
- Proposition de répartition de la CVEC dans les champs à mise en œuvre concertée (part ComUE) **cf. tableau slide 4**
- Proposition de répartition de la CVEC dans les champs mis en œuvre par l'établissement :
 - DSP EVE **(132 k€)**
 - ESCAPE **(6 k)**
 - Initiatives étudiantes **(183 k€)**
 - Part culture **(38 k€)**
 - Montant à affecter ultérieurement après parution du décret **(355 k€)****cf. slide 5**

Les éléments soumis à la CFVU ont été approuvés à l'unanimité des suffrages exprimés par la Commission CVEC
12/11/18